

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — —
1 — 33 — — soir,
— — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
— — — —
12 — 38 — —
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — —
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 42 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Dans la dernière séance de la Chambre des Représentants belge, M. d'Anethan; président du Conseil, interpellé relativement aux événements de Paris, a répondu que le gouvernement était armé de pouvoirs suffisants pour arrêter aux frontières les misérables auteurs des horreurs commises à Paris. Il a ajouté qu'on ne pouvait regarder comme réfugiés politiques ces hommes que le crime a souillés et que le châtement doit atteindre. La plupart des journaux belges, d'accord avec l'opinion publique, applaudissent à ce langage.

M. Gladstone a déclaré, à la Chambre des Communes, qu'il ne pouvait trouver de termes pour exprimer ce qu'il ressentait, en présence des événements de Paris. Il a exprimé la conviction que la Chambre s'associerait à toute action susceptible d'améliorer la situation.

L'incendie du Louvre et des Tuileries a produit dans la presse et dans l'opinion publique une véritable consternation. Dans un article très-remarquable, le *Times* désigne, comme source de tout le mal, l'association de l'*Internationale*, « cette fabrique de conspiration contre le capital et contre l'ordre public. »

La presse américaine, comme la presse de Belgique et d'Angleterre, flétrit énergiquement les actes de vandalisme des insurgés parisiens.

Malgré leurs efforts et l'activité de leurs démarches en faveur du rétablissement de l'empire, les bonapartistes réfugiés à Bruxelles sont, paraît-il, assez découragés. Mais, ajoute l'*Echo du Parlement*, ils disent qu'impuissants à s'emparer du pouvoir, ils sont assez forts pour empêcher un autre parti de gouverner.

En d'autres termes, ils chercheront à créer et à entretenir le désordre en France. Cette prétention donne la mesure de leur patriotisme.

Des correspondances de Marseille, en date du 25 mai, nous apprennent que les communaux de Marseille, avaient projeté de brûler cette ville au moyen du pétrole et d'imiter tous les actes de vandalisme de leurs dignes patrons de Paris. Heureusement la police reconstituée veillait, et elle a pu empêcher que le premier port de France ne devint, comme les monuments de la capitale, la proie des flammes.

Des arrestations nombreuses ont dû être opérées, dans la nuit du 24 au 25 mai, et les pavillonniers n'ont cessé de parcourir les rues.

Le citoyen Naquet, qui était, paraît-il, l'âme du complot, a été arrêté et écroué au fort Saint-Nicolas. A la nouvelle de cette arrestation, la citoyenne Naquet, armée de poignards et de revolvers, comme une vraie américaine, s'est rendue à la préfecture : on a pu s'emparer d'elle, au moment où elle allait pénétrer dans le cabinet du général Espivent qu'elle voulait exterminer.

Lord Lyons, depuis deux jours, avait eu plusieurs conférences avec M. Thiers. Ces entrevues avaient pour but la mise en vigueur de la loi d'extinction des assassins de Paris.

L'ambassadeur d'Angleterre a donné pleine satisfaction au Chef du Pouvoir exécutif, et il est convenu dès aujourd'hui que les francs-fleurs de la Commune seront traités comme de vulgaires caissiers en rupture de caisses ou de simples Pavovains.

Nous ne saurons trop remercier, pour notre part, l'ambassadeur d'Angleterre de tout le dévouement qu'il a montré dans cette affaire.

M. JULES FERRY.

Nous empruntons au *Paris-Journal*, auquel nous laissons toute la responsabilité de cette publication, la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

En France, nous avons malheureusement la mémoire courte.

On a reproché à M. Jules Ferry sa conduite au 4 septembre et depuis; mais on a peu parlé de celle qu'il a tenue aux élections de 1869.

A cette époque, électeur du VII^e arrondissement, je voulais m'éclairer personnellement sur la valeur des candidats de ma circonscription, et voici, en substance, ce que, un soir, à la salle du Pré-aux-Clercs, j'entendis de la bouche de M. Jules Ferry :

« J'assiste assidûment, disait-il, aux réunions publiques, et j'y ai constaté deux passions profondes dans le cœur du peuple : d'une part, l'amour de notre grand poète Victor Hugo; de l'autre, la haine pour la mémoire du premier Napoléon. . . »

« Vous voulez connaître mon programme politique. Le voici :

« Le despotisme repose sur quatre assises, ou plutôt sur quatre racines qu'il faut, non pas abattre ou couper, mais extirper, pour que l'arbre ne pousse plus.

- « Ce sont :
- « 1^o L'administration ;
- « 2^o Le clergé ;
- « 3^o La magistrature ;
- « 4^o L'armée.

« C'est donc à détruire ces quatre institutions que tendront tous mes efforts. . . »

M. Jules Ferry fut élu, après ballottage, de préférence à M. Cochin, grâce à l'invitation adressée par M. Guérault aux électeurs, dont il avait obtenu les voix au premier tour de scrutin, de les reporter sur le premier de ces candidats.

Cependant, des troubles ont lieu dans l'Aveyron. Que fait M. Jules Ferry? Véritable mouche du coche, voulant absolument faire parler de lui, il se constitue l'avocat officieux des insurgés, va faire une enquête sur les lieux, afin de venir devant le Corps-Législatif justifier l'émeute et incriminer ceux qui l'ont réprimée.

Voilà, monsieur le directeur, des faits propres à édifier le pays sur le compte de celui qui administre Paris au lendemain du jour où les passions qu'il a attisées et exploitées au profit de son ambition ont produit leurs fruits abominables.

Agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

X...
lieutenant-colonel.

L'ASPECT DE PARIS.

PARIS LE JOUR.

Depuis que les défenseurs de la Commune ont été rejetés à l'extrémité de Paris, les quartiers du centre de la capitale reprennent peu à peu leur physionomie accoutumée. Les magasins se rouvrent, mais lentement encore : les esprits ont tellement souffert depuis deux mois ; on a eu un si épouvantable cauchemar depuis quatre jours, qu'on n'a pu encore secouer la torpeur dans laquelle on était plongé, ni se remettre sérieusement au travail. D'ailleurs, le canon gronde encore sur les hauteurs de Montmartre. Les fédérés se sont abrités dans le cimetière du Père-Lachaise, et de là ils essaient encore de bombarder Paris, trop longtemps leur victime, qui leur échappe des mains. Cette nuit, quelques obus sont encore tombés près du boulevard Malesherbes.

Au fur et à mesure des progrès de nos troupes, les barricades, d'où elles délogeaient les insurgés, en les tournant ou en les attaquant de front, — sont détruites immédiatement, au moins pour faciliter les communications. Souvent, sur certains points, les passants sont requis d'enlever un pavé; celui, peut-être, qu'ils y avaient mis sous la Commune.

Lorsqu'on s'avance dans l'intérieur de Paris, on se demande où sont passés tous les soldats de l'armée régulière qui y sont entrés depuis dimanche. Ça et là, on voit quelques campements, au Parc-Monceaux, au Trocadéro, quelques dépôts d'artillerie, comme sur la place du Nouvel-Opéra; des postes isolés comme sur la place de la Bourse, où l'on garde *soixante-quatre* mitrailleuses de tout genre, presque toutes blindées et garnies d'une forte plaque de métal qui protège les servants; ces engins ont été pris sur les insurgés à Montmartre : la plupart n'ont jamais servi.

Presque toutes les maisons, fermées encore, ont arboré le drapeau national. Nous n'étions habitués à les voir ainsi qu'en signe de réjouissance publique; aujourd'hui la douleur est sur tous les visages; les groupes sont nombreux, mais inquiets; ils interrogent le ciel avec terreur, craignant d'y découvrir la trace sanglante d'un nouvel incendie, d'une nouvelle ruine publique ou privée; partout, sur les murs, on aperçoit les traces d'une lutte récente, les trous des balles, les éclats des projectiles, les marques d'un incendie que les communaux ont essayé d'allumer en s'éloignant, et qui a été vite comprimé; puis, au loin, on entend le canon de la guerre civile qui gronde encore sourdement; enfin, on songe que le Prussien contemple, ivre d'orgueil et de joie, tous nos désastres et l'affaissement de notre puissance.

Les arrestations continuent. La troupe, en s'éloignant d'un quartier d'où elle a chassé les fédérés, le laisse aux mains de la garde nationale.

Cette milice fait la police du quartier en attendant que la fin de la lutte rende son intervention inutile. C'est alors que le désarmement, retardé par la volonté du maréchal Mac-Mahon, sera opéré.

Des dénonciations nombreuses sont à chaque instant déposées contre les anciens communaux ;

il est à remarquer que ce sont généralement les femmes qui les font; sous la Commune, il en était déjà ainsi à l'égard des Versaillais et des suspects. Aussi les rues sont-elles sillonnées de détachements de trois ou quatre gardes nationaux qui viennent de capturer un communaux. A l'égard des incendiaires on est sans pitié; tout individu, homme ou femme, ramassé portant une seule bouteille de pétrole est immédiatement fusillé.

Les prisonniers qu'on fait ainsi sont dirigés sur certains points de Paris, au théâtre du Châtelet par exemple, et de là on conduit à Versailles ceux que le grand-prévôt n'a pas condamnés.

L'insurrection a déjà perdu un grand nombre de ses défenseurs; le chiffre de ses morts est incalculable. Jusqu'à la fin de la lutte, on les enterre partout, sur les berges de la Seine, sur les places publiques; il y en a même qui sont étendus sur un trottoir et sur lesquels on jette un linceul de terre. On ne cherche qu'à les préserver d'une décomposition trop rapide, par suite d'un contact prolongé avec l'air.

Poussée dans ses derniers retranchements, la Commune y compte encore dix mille hommes peut-être. La plupart sont étrangers; on leur a promis la vie sauve s'ils se rendaient: ils ont refusé. Aucun d'eux ne doit survivre! Ils sont retirés dans le cimetière du Père-Lachaise. C'est dans ce domaine de la mort qu'ils se sont tous condamnés à mourir.

PARIS LA NUIT.

La nuit, Paris a une physionomie sinistre.

Toutes les maisons sont fermées; le gaz, dans certains quartiers, manque absolument. Par ci, par là, sur les tables de quelques cafés, on aperçoit la lumière tremblante d'une bougie. Peu de passants. A partir de neuf heures, on n'entend plus que le pas cadencé des factionnaires qui gardent chaque coin des rues. Puis les cris des sentinelles: *Qui vive! Passez au large!* interrompent un instant le silence de la nuit. On défend aux passants de longer les maisons; ils doivent marcher sur la chaussée, parce qu'on craint que l'un d'eux, malintentionné, ne jette du pétrole contre une habitation qui deviendrait la proie des flammes. Souvent les habitants, inquiets, et à peine rassurés par les précautions de la municipalité qui a fait boucher tous les soupiraux des caves, restent assis sur le pas des portes jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Ce sont eux alors qui intiment aux passants l'ordre de prendre le milieu des rues. Il ne serait pas prudent de ne pas obéir à leur injonction: on serait immédiatement soupçonné, et leurs cris attireraient bientôt les gardes nationaux du poste le plus voisin qui vous appréhenderaient au corps.

Les deux dernières nuits ont été plus calmes. Auparavant, on craignait que, des fenêtres de maisons où les communaux avaient réussi à se cacher, ils ne tirassent parfois des coups de fusil sur les passants attardés. Aujourd'hui, ce danger est à peu près écarté; nous ne sachons pas, du moins, que des accidents analogues se soient produits.

A neuf heures, le boulevard est désert. Il n'y a plus que quelques curieux, souvent des habitants du quartier, au coin de la rue Lafayette: ils

regardent tirer les batteries de Montmartre, dont les éclairs s'aperçoivent très-bien.

ASSASSINAT DES ÔTAGES.

Aujourd'hui, lisons-nous dans le *Gaulois*, tout est fini; le crime est consommé jusqu'au bout.

C'était bien naturel; après les monuments chefs-d'œuvre de notre art, il fallait bien anéantir tout ce qui restait d'honnête et de saint dans la ville qu'on appelait la capitale du monde.

Voici les détails qui nous parviennent sur ces exécutions.

C'est le 22 que les ôtages, au nombre de cent environ, ont été extraits de Mazas et conduits à la prison de la Roquette, dans des omnibus du chemin de fer de Lyon.

Jusqu'à là, ils avaient été tenus au secret; le 23, on fit descendre les prisonniers dans la cour; ils pensaient être fusillés, et leur journée se passa à causer sur leur fin prochaine.

Le soir, quand on les fit rentrer dans leurs cellules, l'espoir leur était revenu.

Le 24, on les fit encore descendre, et la journée se passa comme celle de la veille; mais, à huit heures du soir, on fit dans les chambres l'appel des principaux ôtages. On les fit descendre dans la cour et là ils furent passés par les armes dans l'ordre suivant :

- 1° Mgr Darboy, archevêque de Paris;
- 2° Bonjean, sénateur, premier président;
- 3° L'abbé Allard, missionnaire;
- 4° L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine;
- 5° Le père Ducoudray, supérieur de l'École Sainte-Geneviève;
- 6° Le père Clerc, de la même école.

Quels sont les hommes qui ont exécuté les ordres de la Commune? Nous ne savons pas encore si ce sont des gardes nationaux ou des garibaldiens.

Le 25, les exécutions continuèrent. Quatorze prêtres furent fusillés, parmi lesquels : les pères Olivain, de Bengy, Caubert, de la compagnie de Jésus; Mgr Sura, protonotaire apostolique attaché à Mgr Darboy; puis vingt-six gendarmes et les ôtages appartenant à différentes classes de la société, parmi lesquels le banquier mexicain Jecker.

Ils sont morts en héros, en martyrs; que leur sang retombe sur la tête des Delescluze, des Pyat, des Vallès et de tous ceux qui ont amoncelé ruines sur ruines et tenté de détruire notre pauvre France!

Les ôtages fusillés ont été enterrés au Père-Lachaise.

Dimanche, à deux heures et demie, on a exhumé les corps des principaux ôtages fusillés le premier jour de ce nouveau massacre de Septembre.

Quelques détails intéressants sur la prise de la Roquette.

Un certain nombre d'ôtages qui avaient été transférés de prisons en prisons, voyant leur dernière heure arrivée, désarmèrent l'escorte qui les conduisait.

Ils s'étaient dit :

— Puisque nous devons mourir, vendons cher, au moins, notre vie!

Et alors, armés des fusils des fédérés, ils luttaient à la baïonnette, se servant de tout ce qu'ils avaient sous la main. Ils s'étaient barricadés derrière des paillasses, des matelas, des lits de fer. Un trou avait été pratiqué dans la planche, et par ce trou, ils avaient rejoint des compagnons d'infortune qui se trouvaient dans une salle d'en bas. Ils se battirent au nombre de cent vingt, pendant six heures, avec les communeux, tenant bon et n'ayant de répit que les quelques moments où les fédérés aux écoutes et qui craignaient d'être surpris, nos troupes approchant, leur laissaient, en allant voir ce qui se passait au dehors.

Il faisait nuit noire.

Nos troupes s'avancent. Les insurgés se sauvent; les ôtages restent.

En entendant nos troupes, ces malheureux veulent continuer la lutte : ils prennent les fusiliers de la division Bruat, qui venaient à leur secours, pour des fédérés déguisés.

On parle de leur faire entendre raison. Ils voulaient continuer énergiquement à se battre.

Enfin, un officier se décide, arrive sans armes jusqu'à la porte et leur dit :

— Vous voyez bien que nous sommes des amis; je suis capitaine, sans armes. Je reste avec vous; envoyez pendant ce temps un des vôtres, vous verrez qu'on ne lui fera pas de mal.

Devant cette attitude, les cent vingt ôtages cessèrent toute résistance et quittèrent la prison, aux applaudissements de la troupe, qui rendait ainsi hommage à l'éclatant courage auquel ils devaient la vie.

Ces ôtages se composaient de quatre-vingts soldats de l'armée, d'un certain nombre de prêtres et de quelques autres personnes recommandables.

Parmi les prisonniers qui se trouvèrent ainsi délogés, était un père jésuite, le R. P. Bazin, qui est venu immédiatement à Versailles, où il est arrivé dans la matinée de dimanche. Le P. Bazin a fait connaître un détail touchant. Lundi, quelques heures avant la translation de Mazas à la Roquette, une personne a pu, au risque de sa vie, faire passer au P. Ducoudray un certain nombre d'hosties consacrées que celui-ci a pu partager avec ses frères prisonniers, avec l'Archevêque, M. Surat et M. Deguerry.

Voici, empruntée à un journal de Paris, une autre version :

Les prisonniers qui restaient à Mazas étaient au nombre de cinq cents environ.

Le jeudi 25, à six heures du matin, une bombe vient tomber dans la 2^e division de la prison. Quelques instants après, un obus éclate dans la 5^e division, en face de la cellule n° 48, et cause de grands dégâts. L'épouvante se répand parmi les gardiens, qui font sortir tous les prisonniers des cellules et les conduisent dans les murs de ronde.

A sept heures survient un officier supérieur des insurgés, qui donne l'ordre de mettre les cinq cents prisonniers en liberté. Cinq ecclésiastiques seulement restaient parmi eux.

A peine hors de prison, tous ils viennent se heurter contre les barricades, où les fédérés veulent les forcer de prendre part à la lutte. La plupart refusent et sont fusillés; quelques-uns réussissent à s'échapper, à travers mille détours et mille péripéties émouvantes.

L'un des prisonniers, M. Bacon (du Gers), présentant le sort qui était réservé à ceux qu'on rendait ainsi à la liberté, était resté dans la prison, où un gardien, son compatriote, nommé Collin, l'avait protégé. C'est de lui que nous tenons les renseignements qui suivent.

Dans la matinée, après le départ des détenus, le citoyen Gareau, directeur de Mazas, vient prévenir ses administrés que, par ordre de la Commune, la prison allait être livrée aux flammes, et que tout le personnel devait immédiatement se retirer.

M. Bacon apprend alors que le gardien Collin avait, la veille, enterré dans le jardin les tonneaux de poudre qui avaient été déposés dans les égouts de la prison. Par ses conseils il détermine le brigadier des gardiens à fermer les portes, à empêcher la sortie du directeur et à attendre les événements, puisque l'on était sûr que la prison ne pouvait sauter.

On garde, en effet, le citoyen Gareau comme ôtage, et malgré les coups de fusil incessants que les fédérés dirigent du dehors par les ouvertures crénelées de la muraille, on tient bon jusqu'à neuf heures du soir.

A ce moment, les braves soldats du 35^e de ligne, qui avaient traversé la Seine à Bercy, arrivent et s'emparent de la prison. Le directeur Gareau, créature de la Commune, est enfermé dans une cellule par ordre du commandant et les bâtiments occupés par la troupe.

Le lendemain, les soldats, aidés par l'artillerie, enlevaient la formidable barricade installée devant le viaduc de Vincennes sur le boulevard Mazas, et atteignaient la barrière du Trône. Une seconde colonne débloquait la rue de Lyon et la place de la Bastille, après une lutte acharnée.

Depuis, la prison de Mazas a parfaitement résisté aux obus et aux tentatives d'incendie des fédérés, contrairement à ce que plusieurs journaux avaient annoncé.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Nous croyons savoir que le décret qui nomme les nouveaux maires de Paris est préparé, et que le Gouvernement n'a pas hésité à remplacer ceux qui, le 25 mars, ont transigé avec le Comité central.

— Il paraît que certaines personnes proposeraient de réinstaller le ministère des finances dans les bâtiments du Louvre, où se trouvait autrefois le ministère d'Etat, et qui ont échappé à l'incendie. Nous ne croyons pas que le Gouvernement adopte cette proposition : il ne saurait, en effet, songer à établir de nouveau le siège du Trésor à Paris. La leçon des événements a été assez cruelle et assez dure pour qu'on ne sacrifie pas à un esprit de routine misérable l'intérêt immense qu'a l'Etat à ce que les rouages du Gouvernement ne soient plus exposés à être arrêtés ou brisés par la première émeute triomphante. S'il y a des traditions à rompre et quelques usages à changer, il ne faut pas qu'on recule devant quelque innovation pour sauver le pays.

— De nombreux prisonniers sont arrivés encore dimanche soir à Versailles; on évalue leur nombre à trois mille environ. Parmi eux sont de nombreux militaires de l'armée régulière qui servaient dans les rangs des communeux.

Le nombre des prisonniers qui sont actuellement à Versailles, Saint-Cyr, Saint-Germain et les environs, s'élève à vingt mille. Le nombre total des prisonniers faits dépasse trente mille. Une grande partie de ces prisonniers est déjà transportée sur des pontons, au large dans nos rades, et maintenue au besoin par le feu de nos batteries qui les dominent.

— Voici une des dernières proclamations que les pouvoirs insurrectionnels aient fait afficher dans Paris. C'est un appel désespéré du Comité de salut public :

- « Que tous les bons citoyens se lèvent.
 - » Aux barricades! l'ennemi est dans nos murs.
 - » En avant pour la République, pour la Commune et pour la Liberté!
 - » Aux armes!
 - » Paris, 22 mai 1871.
 - » Le Comité de salut public.
- » ANI. ARNAUD, BILLIORAY, EUDES, GAMBON, RANVIER. »

— Le général fédéré Dombrowski n'a pas été fusillé, comme le bruit s'en était répandu. Il est mort des suites d'une blessure reçue au combat de Montmartre.

Mardi dernier, il se rendait vers dix heures du matin à la barricade du boulevard Ornano; il était à cheval et suivi de plusieurs aides-de-camp. Il était à peine depuis cinq minutes parmi les défenseurs de cette barricade, qu'il tombait atteint au bas-ventre par une balle.

Immédiatement on le place sur une civière que quatre fédérés portent par le boulevard Magenta à l'hôpital Lariboisière. Un officier précédait, tenant à la main un drapeau rouge. Le général se tordait sur la civière dans des convulsions terribles causées par la douleur.

A l'hôpital, il succomba après une agonie de deux heures. En rendant le dernier soupir, il prononça ces paroles que nous rapporte un témoin auriculaire : « Voilà comment on meurt quand on est trahi. »

— La femme du général La Cecilia a été tuée derrière une barricade, non pas qu'elle défendait, mais à laquelle elle apportait des pavés. Son corps a été retrouvé, percé de coups de baïonnette. Elle était mère d'un enfant de sept mois, qui n'a pas été retrouvé.

On ignore également le sort de son mari.

— On dit que le nommé Jourde, délégué aux finances de la Commune, a été arrêté, un fusil à la main, et exécuté sur place;

Que Nadar, le photographe bien connu, aurait été mis en état d'arrestation;

Que Vermesch (le Père Duchêne) serait à Versailles en compagnie de patriotes de son espèce;

Que le sieur Treillard, délégué de la Commune à l'Assistance publique, aurait été fusillé.

— Le *Paris-Journal* annonce que Mac-Mahon s'oppose à ce qu'aucun journal reparaisse dans Paris jusqu'à nouvel ordre.

— On a appris, dit la *France*, qu'une partie des précieuses collections de M. Thiers, déposées aux Tuileries, lors du déménagement de son hôtel, ont été détruites dans l'incendie du palais; c'est une grande perte comme valeur matérielle, aussi bien que comme valeur artistique, qui vient s'ajouter au désastre.

— On écrit de Lyon :

On a manqué ce matin Félix Pyat à la gare de Perrache. On ne désespère pas de le saisir plus loin.

— Deloche, condamné à mort pour crime d'assassinat, à Lyon, sur la personne du commandant Arnaud, a été exécuté à Riom.

Chronique Locale et de l'Ouest.

A Saumur, on commente beaucoup l'allocation de M. Bodin aux conseillers municipaux, et l'on trouve surtout étrange la phrase dans laquelle notre maire dit : « Maintenant que nous avons remporté le succès POLITIQUE auquel nous tenions tant, nous devons envisager notre tâche administrative et y consacrer tous nos soins. »

Ainsi, d'après la déclaration formelle de M. Bodin, observe-t-on, sa dernière campagne électorale et celle de ses amis avait surtout un but politique. L'aveu est naïf en présence de la lettre et de l'esprit de la loi sur les élections et les fonctions municipales.

Mais la loi! la pauvre loi! on l'invoque à grands cris, on l'exploite à merveille quand elle est favorable; dans le cas contraire, on se gêne peu pour en violer ou le texte ou l'esprit.

Dimanche dernier, un bien fâcheux accident est arrivé à Montilliers. Le sieur G... a tué involontairement sa mère. G... se promenait le long d'un champ avec un fusil couché sur le bras, et guettant des pies. Bien imprudemment, le chien était levé. Tout-à-coup, sans s'en rendre bien compte, G... exerça une légère pression sur la détente, et le coup partit. Malheureusement, la charge alla frapper la mère de G..., qui succomba quelques instants après l'accident.

A dater de ce jour, la Compagnie du chemin de fer accepte le transport en petite vitesse des bestiaux pour Paris.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

M. Ernest Picard a donné sa démission. C'est M. Victor Lefranc qui prend le portefeuille de l'intérieur.

M. Ernest Picard est nommé gouverneur de la Banque de France.

M. le général Le Flô, qui cède le ministère de la guerre à un général commandant un des corps de l'armée de Paris, représentera la France à Saint-Petersbourg.

Nous croyons savoir que M. Jules Favre continue encore le ministère des affaires étrangères, mais ce ne serait que sur les instances de M. Thiers, et dans le but de pourvoir à des nécessités diplomatiques. M. Jules Favre était virtuellement démissionnaire depuis la signature du traité de paix.

Les derniers débris de l'insurrection, réfugiés à Vincennes, se sont rendus.

La proclamation suivante a été affichée lundi matin à Paris.

» Habitants de Paris,
» L'armée de la France est venue vous sauver.
— Paris est délivré! — Nos soldats ont enlevé, à 4 heures, les dernières positions occupées par les insurgés.

» Aujourd'hui la lutte est terminée; l'ordre, le travail et la sécurité vont renaître.

» Au quartier-général, le 28 mai 1871.

» Le maréchal de France, commandant en chef,

» DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie de P. GODET.